

102 • 2024

REVUE BELGE DE PHILOGIE ET D'HISTOIRE

FASC. 4: HISTOIRE



AFL. 4: GESCHIEDENIS

BELGISCH
TIJDSCHRIFT
VOOR FILOGIE
EN GESCHIEDENIS

102 • 2024

**SOCIÉTÉ POUR LE PROGRÈS
DES ÉTUDES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES**
fondée en 1874

Présidente: Michèle GALAND, 106, rue de Rosières, 1332 Genval.

Secrétaire général: Denis MORSA, 29/3, avenue Émile Vandervelde, 1200 Bruxelles.

Trésorier: David GUILARDIAN, 326 (boîte 5), Avenue Brugmann, 1180 Bruxelles.

L'organe de la Société est la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, recueil trimestriel dont le tome I est paru en 1922.

Het *Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis* wordt uitgegeven door de Société. Het Tijdschrift werd gesticht in 1922.

**REVUE BELGE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE
BELGISCH TIJDSCHRIFT VOOR FILOLOGIE EN GESCHIEDENIS**

Website : <http://www.rbph-btfg.be>

Directeur: Alexis WILKIN.

Comité directeur – Bestuurcomité: il rassemble les membres du Bureau de la Société (voir ci-dessus) et du Comité de Rédaction de la Revue (voir en p. 3 de couverture) – Het Bestuurcomité bestaat uit de leden van het Bureau van de “Société” (zie hierboven) en van de Redactieraad van het Tijdschrift (zie blz. 3 van de omslag).

Membres honoraires – Ereleden: M. BOUSSART (ULB), J.-M. D'HEUR (ULg), P. FONTAINE (UCL), L. LESUISSE (ISL), Chr. LOIR (ULB), J.-P. VAN NOPPEN (ULB).

Comité de lecture international – Internationaal leescomité: Jan ART (Gent); Philip BENNETT (Edinburgh); Marc BOONE (Gent); Laurence BOUDART (Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature); Véronique BRAGARD (Louvain-la-Neuve); Claude BRUNEEL (Louvain-la-Neuve); Keith BUSBY (Madison); Ruth BUSH (Bristol); Angelos CHANIOTIS (Oxford); Dominique COMBE (Paris, École Normale Supérieure); François DE CALLATAY (Bruxelles, Bibliothèque royale et Paris, École pratique des Hautes Études); Sophie DE SCHAEPDRIJVER (Pennsylvania State University); Juliette DOR (Liège); Robert FOTSING MANGOUA (Dschang, Cameroun); Éric GEERKENS (Liège); Paul JANSSENS (Gent); Stéphane LEBECQ (Lille III); Christiane MARCHELLO-NIZIA (Lyon et IILF-CNRS); Michel MARGUE (Luxembourg); Rudolf MUHR (Universität Graz); David MURPHY (Stirling); Janet POLASKY (University of New Hampshire); Jean-Manuel ROUBINEAU (Rennes III); Carl STRIKWERDA (College William and Mary, Williamsburg); Jo TOLLEBEEK (Leuven); Herman VAN GOETHEM (Antwerpen); Piet VAN STERKENBURG (Leiden); Karel VELLE (AGR-ARA); Christophe VERBRUGGEN (Gent); Renate ZEDINGER (Wien).



**PUBLIÉ AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE FÉDÉRALE (BELSPO), DU
FONDS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - FNRS ET DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE.
LA BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE EST ÉTABLIE AVEC L'AIDE DES ARCHIVES
GÉNÉRALES DU ROYAUME ET DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.**

**UITGEGEVEN MET DE STEUN VAN HET FEDERAAL WETENSCHAPSBELEID (BELSPO)
EN VAN DE UNIVERSITAIRE STICHTING.**

**DE BIBLIOGRAFIE VAN DE GESCHIEDENIS VAN BELGIË KOMT TOT STAND DANKZIJ
DE STEUN VAN HET ALGEMEEN RIJKSARCHIEF EN VAN DE KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR
GESCHIEDENIS.**

L'élection épiscopale de Théodard sur le siège de Tongres-Maastricht (ca 662) : une conséquence de l'échec de Grimoald I^{er} ?⁽¹⁾

Victor VANDENBULKE
Université de Liège

Élevé sur le trône d'Austrasie en 633, Sigebert III décéda vers 656⁽²⁾, laissant un jeune fils légitime, Dagobert II. Cependant, c'est le jeune Childebart, surnommé « l'Adopté », qui fut porté en avant par les grands du royaume, sous la conduite du maire du palais Grimoald, fils de Pépin I^{er}, pour lui succéder⁽³⁾, tandis que Dagobert fut exilé en Irlande entre 656 et 657⁽⁴⁾. La question de

(1) Cet article est extrait des recherches que nous avons menées pour la réalisation de notre mémoire de Master en Histoire à finalité approfondie à l'Université de Liège, sous la direction de la professeure Florence Close. Victor VANDENBULKE, *Théodard, un évêque de Tongres-Maastricht attesté en 670*, mémoire de Master en histoire à finalité approfondie, inédit, ULiège, 2021-2022. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à l'enrichissement de ce travail. Nous remercions tout particulièrement notre promotrice, la professeure Florence Close, pour son accompagnement précieux, ainsi que nos lecteurs Sophie Glansdorff et Julien Maquet pour leurs remarques et conseils éclairants. Nous sommes également reconnaissant envers ce dernier pour la relecture attentive de cet article. Enfin, nous remercions Alain Dierkens, avec qui nous avons eu l'occasion d'échanger et dont nos discussions ont permis d'affiner les résultats de notre recherche. Pour la suite de notre rédaction, nous emploierons les sigles et abréviations suivants en note : *Traditiones Wizenburgenses*, suivi du numéro du diplôme : Karl GLÖCKNER & Anton DOLL, eds, *Traditiones Wizenburgenses. Die Urkunden des Klosters Weissenburg 661-864*, Darmstadt, Selbstverlag der Hessischen Historischen Kommission Darmstadt, 1979 ; MGH : *Monumenta Germaniae Historica* (SS : *Scriptores* ; SS rer. merov. : *Scriptores rerum merovingicarum* ; SS rer. germ. : *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum separatim editi* ; DD Merov. : *Diplomata. Die Urkunden der Merowinger* ; DD Arnulf : *Diplomata* ; *Die Urkunden der Arnulfinger*).

(2) Par le passé, de nombreuses dates ont été avancées quant à cet événement. Richard Gerberding a notamment suggéré celle de 651 : Richard GERBERDING, *The Rise of the Carolingians and the Liber Historiae Francorum*, Oxford, Oxford University Press, 1987, p. 47-53. Plus récemment, Stefanie Hamann a proposé l'année 652 : Stefanie HAMANN, « Zur Chronologie des Staatsstreichs Grimoalds », dans *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, t. 59, 2003, p. 49-96. Pour notre démonstration, nous retenons cependant la date de 656, aujourd'hui largement admise par la majorité des chercheurs.

(3) La toute-puissance des *maiores domus* au cours du VII^e siècle ne fait aucun doute, comme en témoignent les figures historiques majeures que sont Pépin II, Grimoald, Ebroïn ou encore Charles Martel. Sur cette fonction, voir Ingrid HEIDRICH, « Les maires du palais neustriens du milieu du VII^e au milieu du VIII^e siècle », dans Hartmut ATSMÄ, éd., *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850 ; colloque historique international*, Sigmaringen, Thorbecke, 1989, p. 217-230.

(4) Sur cet exil, Jean-Michel PICARD, « Church and Politics in the Seventh Century : the Irish Exile of King Dagobert II », dans J.-M. PICARD, éd., *Ireland and Northern France AD 600-850*, Dublin, Four Courts Press, 1991, p. 27-52 ; Paul FOURACRE, « Forgetting and Remembering Dagobert II. The English Connection », dans P. FOURACRE & David GANZ, eds., *Frankland. The Franks and the World of the Early Middle Ages. Essays in*

savoir de qui Childebart était le fils adoptif a fait couler beaucoup d'encre. Pour certains, fils de Grimoald, il fut adopté par Sigebert⁽⁵⁾ ; pour d'autres, fils de Sigebert, il fut adopté par Grimoald⁽⁶⁾. Quoiqu'il en soit, l'avènement de Childebart devait permettre au *major domus* pippinide de maintenir son emprise sur l'Austrasie de 656 à 662, un événement communément désigné comme le « coup d'État » de Grimoald I^{er}⁽⁷⁾. La réaction neustrienne à cette prise de pouvoir ne fut pas immédiate. Six années s'écoulèrent avant que les Neustriens, probablement lassés de la prédominance des Pippinides, ne capturent Grimoald avec l'aide des factions de l'aristocratie austrasienne hostiles à ces derniers, et ne le fassent exécuter à Paris⁽⁸⁾. Childéric II (662-675), fils de Clovis II et de Bathilde, après un mariage incestueux avec sa cousine Bilichilde⁽⁹⁾, fut placé sur le trône austrasien, accompagné d'un nouveau *major domus*, Wulfoald, un aristocrate austrasien.

Les Pippinides, à la tête de l'Austrasie depuis la nomination de Pépin I^{er} à la mairie du palais vers l'an 630, furent relégués à l'arrière-plan après l'exécution de Grimoald. Ce n'est qu'au bout d'une quinzaine d'années que ce lignage reconquit une place de premier plan sur la scène politique, avec la nomination de Pépin II comme maire du palais vers 679⁽¹⁰⁾. Certains lignages adversaires des Pippinides, tels que les Wulfoald-Gunduins, saisirent l'opportunité offerte par le vide laissé après la chute Grimoald pour se positionner politiquement. Dans le même temps, les proches alliés des Pippinides, semble-t-il, ne furent

Honour of Dame Jinty Nelson, Manchester, MUP, 2008, p. 70-89 ; Alain DIERKENS & Jean-Pol BEAUTHIER, « Notes sur le culte du roi mérovingien Dagobert II († 679). À propos d'une analyse anthropologique récente », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 100, 2022 [2024], 4, p. 1157-1172.

(5) Ian WOOD, *The Merovingian Kingdoms, 450-751*, Londres-New York, Longman, 1994, p. 222-223 ; Thilo OFFERGELD, *Reges pueri. Das Königtum Minderjähriger im frühen Mittelalter*, Hanovre, Hahnsche Buchhandlung, 2001, p. 253-257.

(6) Matthias BECHER, « Der sogenannte Staatsstreich Grimoalds. Versuch einer Neubewertung », dans Jörg JARNUT, Ulrich NONN & Michael RICHTER, eds, *Karl Martell in seiner Zeit*, Sigmaringen, Thorbecke, 1994, p. 119-147.

(7) Sur le « coup d'État » de Grimoald I^{er}, retenons principalement ces contributions : Louis DUPRAZ, *Contribution à l'histoire du Regnum Francorum pendant le troisième quart du VII^e siècle (656-680)*, Fribourg, Imprimerie Saint-Paul, 1948, p. 284-385 ; J.-M. PICARD, « Church and Politics », *op. cit.*, p. 27-52 ; M. BECHER, « Der sogenannte Staatsstreich », *op. cit.*, p. 119-147 ; I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms*, *op. cit.*, p. 221-224 ; I. WOOD, « Usurpers and Merovingian Kingship », dans Josef SEMMLER, ed., *Der Dynastiewechsel von 751 und die fränkische Königssalbung*, Düsseldorf, Droste, 2003, p. 15-31.

(8) Nous partageons l'hypothèse selon laquelle la mention dans le *Liber Historiae Francorum* affirmant que Grimoald aurait été assassiné en 657, sous le règne de Clovis II, est une erreur du scribe. Il semble difficilement concevable que Childebart « l'Adopté » ait pu régner jusqu'en 662 sans la présence de Grimoald à ses côtés. Ainsi, à l'instar de Julie Hofman, nous estimons que Grimoald a probablement été capturé et assassiné autour de l'an 662, non pas sous le règne de Clovis II, mais sous celui de Clotaire III, voir Julie HOFMAN, « The Marriage of Childeric II and Bilichild in the Context of the Grimoald Coup », dans *Peritia*, t. 17-18, 2003, p. 389-390.

(9) Ce mariage survint en réaction au coup d'État de Grimoald et à l'instabilité politique qui en résulta. Sur cette question, *ibid.*, p. 382-393.

(10) I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms*, *op. cit.*, p. 221 ; P. FOURACRE, *The Age of Charles Martel*, Harlow-New York, Longman, 2000, p. 33-38 ; Sylvie JOYE, *L'Europe barbare, 476-714*, Paris, Armand Colin, 3^e éd., 2019, p. 161-165.

pas épargnés. Un beau cas d'étude a été soumis en 2012, par Yitzhak Hen, dans sa remarquable enquête sur le destin de l'évêque Chrodoberth de Paris⁽¹¹⁾.

Attesté à partir de 656 en tant qu'évêque de Paris et conseiller influent de la reine Bathilde, Chrodoberth disparaît des sources en 662, tandis qu'un Chrodoberth est mentionné sur le siège épiscopal de Tours en 663. Une correspondance particulièrement virulente et calomnieuse échangée entre Chrodoberth de Tours et Importunus, évêque de Paris (664-666), met en lumière les origines familiales de Chrodoberth de Tours, qui apparaît désormais comme un proche allié du *major domus* Grimoald. Ce lien entre Grimoald et Chrodoberth est par ailleurs conforté par la relation d'amitié que l'évêque entretenait avec l'épouse du maire du palais. Après l'exécution de ce dernier, sa veuve se réfugia à Tours, où l'évêque Chrodoberth lui offrit un refuge au sein d'un monastère dans lequel elle termina ses jours en paix⁽¹²⁾. Fort de ces coïncidences chronologiques et onomastiques, Y. Hen a entrepris de démontrer que Chrodoberth de Paris et Chrodoberth de Tours n'étaient en réalité qu'une seule et même personne. Selon cette hypothèse, ancien *nutritus* de la cour neustrienne, Chrodoberth aurait été nommé évêque de Paris en 656 avec le soutien des Pippinides, à une époque où Grimoald était au sommet de son pouvoir. Tant que Grimoald occupait la fonction de maire du palais et que Childeberrt régnait, Chrodoberth conserva sa position d'évêque de Paris. Toutefois, après la chute de Grimoald en 662, sa situation serait devenue précaire en raison de sa proximité avec ce dernier, le mettant en difficulté, voire en danger, au sein du royaume neustrien. La mort de Popolenus, évêque de Tours, en 663, aurait offert à Chrodoberth une échappatoire idéale. La vacance du siège tourangeau lui aurait permis de poursuivre ses fonctions sur un siège tout aussi prestigieux, mais sous l'autorité austrasienne, et éloigné des pressions du royaume neustrien⁽¹³⁾.

La déchéance des Pippinides, tout comme le transfert de Chrodoberth de Paris à Tours, témoigne de la manière dont les revirements politiques ont pu impacter les grandes familles aristocratiques, souvent contraintes de réajuster leur positionnement en fonction des bouleversements politiques du royaume. Très concrètement, le cas de Chrodoberth illustre les turbulences politiques du milieu du VII^e siècle dans le *regnum Francorum* et les conséquences que le coup d'État eut sur les alliés des Pippinides. On mesure mieux, depuis les travaux de Paul Fouracre, le caractère périlleux de la mission épiscopale. Ce chercheur a recensé pas moins de 18 évêques assassinés entre 580 et 754, le plus souvent en raison de leurs divergences avec le pouvoir politique⁽¹⁴⁾. La remarquable démonstration d'Y. Hen invite ainsi à s'interroger sur la possibilité que d'autres évêques aient pu faire les frais de cette crise ou, au contraire,

(11) Yitzhak HEN « Changing Places : Chrodoberth, Boba, and the Wife of Grimoald », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 90, 2012, 2, p. 225-243.

(12) Y. HEN, « Changing Places », *op. cit.*, p. 235-236.

(13) Par ailleurs, le destin tragique de son successeur, Sigobrand, illustre l'instabilité politique qui régnait alors à Paris. Ce dernier fut assassiné en 664 à la suite d'une nouvelle querelle entre lignages aristocratiques neustriens. Y. HEN, « Changing Places », *op. cit.*, p. 238.

(14) P. FOURACRE, « Why Were so many Bishops Killed in Merovingian Francia ? », dans Natalie FRYDE & Dirk REITZ, eds, *Bischofsmord im Mittelalter. Murder of Bishops*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2003, p. 13-35.

aient saisi cette opportunité pour accéder à une fonction épiscopale. En effet, alors que l'élection des évêques se faisait traditionnellement *clero et populo*,⁽¹⁵⁾ elle tomba progressivement sous le contrôle du souverain mérovingien. En nommant des candidats sur des sièges épiscopaux, le roi s'entourait d'alliés politiques, suscitant ainsi la convoitise des grandes familles aristocratiques. Proches du pouvoir royal, elles cherchaient à s'assurer les sièges épiscopaux en influençant les élections en faveur de parents ou d'alliés, faisant ainsi de ces sièges un véritable enjeu de compétition⁽¹⁶⁾.

Considérant le profond ancrage des Pippinides dans le bassin mosan et la solide tradition historiographique et hagiographique qui tend à lier étroitement ce lignage aux évêques de Tongres-Maastricht, s'est imposée à nous, à la lumière de ces travaux, la nécessité de réexaminer les circonstances d'élection et de sortie de charge des évêques de ce diocèse⁽¹⁷⁾.

Les évêques de Tongres-Maastricht du troisième quart du VII^e siècle, une liste épiscopale incomplète ?

Pour le troisième quart du VII^e siècle, seuls deux évêques sont attestés de manière sûre dans les sources contemporaines. Le premier, Amand, est mentionné en tant qu'évêque de Tongres-Maastricht à la fin de l'année 648 ou au début de 649, et aurait occupé cette fonction pendant trois ans, jusqu'en 651 ou 652 au plus tard, avant de céder sa place à son successeur⁽¹⁸⁾. Proche des Pippinides, il accéda probablement à l'épiscopat grâce au soutien de

(15) Bruno DUMÉZIL, « La royauté mérovingienne et les élections épiscopales au VI^e siècle », dans Johan LEEMANS, Peter VAN NUFFELEN, Shawn W.J. KEOUGH & Carla NICOLAYE, eds, *Episcopal Elections in Late Antiquity*, Berlin, De Gruyter, 2011, p. 127-145.

(16) Charles MÉRIAUX, « La compétition pour l'épiscopat en Gaule mérovingienne », dans Régine LE JAN, Geneviève BÜHRER-THIERRY & Stefano GASPARRI, eds, *Coopération. Rivaliser, coopérer dans les sociétés du haut Moyen Âge, 500-1100*, Turnhout, Brepols, 2018, p. 61-76. C'est notamment lors de crises du pouvoir royal, telles que le « coup d'État » de Grimoald, que les élections épiscopales deviennent particulièrement propices à une intensification de cette compétition. Br. DUMÉZIL, « La royauté mérovingienne », *op. cit.*, p. 142 ; Ch. MÉRIAUX, « La compétition », *op. cit.*, p. 61.

(17) Les Pippinides exerçaient une influence considérable dans le bassin mosan, tant par leurs possessions que par leurs nombreuses fondations religieuses dans la région. Cette influence se manifesta notamment par la création de grandes abbayes, telles que celles de Fosses, de Stavelot-Malmedy et de Nivelles, qui consolidèrent à la fois leur pouvoir politique et spirituel, tout en structurant le paysage religieux local, sur ces questions, voir Matthias WERNER, *Der Lütticher Raum in frühkarolingischer Zeit. Untersuchungen zur Geschichte einer karolingischen Stammlandschaft*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1980 ; Jean-Louis KUPPER, « Saint Lambert : de l'histoire à la légende », dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. 79, 1984, p. 5-49 ; A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse VII^e-XI^e siècles. Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du haut Moyen Âge*, Sigmaringen, Thorbecke, 1985 ; ID., « Notes biographiques sur saint Amand, abbé d'Elnone et éphémère évêque de Maastricht († peu après 676) », dans Edina BOZÓKY ed., *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 63-80 ; Guillaume WYMMERSCH, *Évangélisation et christianisation dans le bassin de la Meuse moyenne. Contribution à la réévaluation du processus de diffusion du christianisme en Gaule septentrionale (IV^e-IX^e siècles)*, 3 t., inédit, ULiège, Liège, 2023.

(18) A. DIERKENS, « Notes biographiques », *op. cit.*, p. 71-77.

Sigebert III, mais surtout de Grimoald I^{er}, la figure influente en Austrasie au milieu du VII^e siècle⁽¹⁹⁾. Cette relation avec les Pippinides est perceptible dans les nombreuses fondations d'abbayes pippinides dans lesquelles Amand fut impliqué, telles que Nivelles vers 648/649, Moustier vers 650 et Fosses vers 651⁽²⁰⁾.

Le deuxième évêque sûrement identifiable pour cette période est Théodard, attesté par un diplôme de Childéric II daté du 6 septembre 670⁽²¹⁾. Selon la tradition historiographique liégeoise du XX^e siècle, Théodard aurait succédé à Amand⁽²²⁾. Cependant, un autre candidat, écarté jusqu'à une époque récente par les historiens de Liège, mérite toute notre attention : Remacle⁽²³⁾. Réputé abbé de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, fondée par Sigebert III et surtout sous l'impulsion de Grimoald⁽²⁴⁾, Remacle est mentionné comme évêque diocésain dans la *Vita Sancti Trudonis*, rédigée à la fin du VIII^e siècle, ainsi que dans sa première vie hagiographique⁽²⁵⁾.

(19) On doit notamment cette hypothèse à Matthias Werner. M. WERNER, *Der Lütticher Raum*, op. cit., p. 234-236.

(20) A. DIERKENS, « Notes biographiques », op. cit., p. 75 ; mais surtout G. WYMMERSCH, *Évangélisation*, op. cit., p. 341-345.

(21) On y retrouve la mention : *Nostro episcopo Theodardo* (éd. Theo KÖLZER, *MGH DD Merov.*, t. 1, Hanovre, 2001, n° 108, p. 279).

(22) J.-L. KUPPER, « Theodardus », dans Stefan WEINFURTER & Odilo ENGELS, eds, *Series episcoporum ecclesiae catholicae occidentalis ab initio usque ad annum MCXCVIII*. Series V : *Germania*, t. 1 : *Archiepiscopatus Coloniensis*, Stuttgart, Hiersemann, 1982, p. 51-53.

(23) Léon Van Der Essen expliquait : « Toutefois, il est actuellement établi que Remacle ne fut jamais évêque de Tongres-Maastricht : il ne fut que simple abbé-évêque à la manière des Irlandais (...) ». LÉON VAN DER ESSEN, « Théodard (saint) », dans *Biographie nationale*, t. 24, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1926-1929, col. 753-754. Remacle est également refusé dans plusieurs listes épiscopales, par exempl voir J.-L. KUPPER, « Theodardus », op. cit., p. 51-53.

(24) Cette abbaye fut fondée par Sigebert III entre 643 et 647/648. Toutefois, le rôle du souverain ne doit pas être surestimé. Il apparaît que le véritable instigateur de cette fondation fut Grimoald I^{er}, maire du palais depuis 643. Ce dernier fit notamment don de son domaine de Germigny à l'abbé Remacle en 650. Remacle reçut également la consécration épiscopale, ce qui lui permit de se soustraire aux prérogatives habituelles de l'évêque, consolidant ainsi son autonomie. Cette situation fit de lui et son abbaye un contrepois significatif pour un édifice située à cheval sur les diocèses de Tongres-Maastricht et de Cologne. Sur la fondation et l'histoire de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, voir René NOËL, « Moines et nature sauvage dans l'Ardenne du haut Moyen Âge : saint Remacle à Cugnon et à Stavelot-Malmedy », dans Jean-Marie DUVOISQUEL & Alain DIERKENS, eds, *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, Liège, Édition du Perron, 1991, p. 563-597 ; Philippe GEORGE, « Saint Remacle, évangéliste en Ardenne (ca 650). Mythe et réalité », dans Jean-Pierre MASSAUT & Marie-Élisabeth HENNEAU, eds, *La christianisation des campagnes. Actes du colloque du CIHEC*, Turnhout, Brepols, 1996, p. 47-70 ; Ph. GEORGE, « Autours de Stavelot-Malmedy (VII^e-X^e siècles) », dans Michel POLFER ed., *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (V^e-IX^e siècle)*, Luxembourg, Imprimerie Linden, 2000, p. 317-340 ; Nicolas SCHROEDER, *Les hommes et la terre de saint Remacle. Histoire sociale et économique de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, VII^e-XIV^e siècle*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2015.

(25) *Vita Remacii episcopi et abbat*, éd. Bruno KRUSCH, *MGH SS rer. merov.*, t. 5, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 88-111, surtout p. 105.

L'incertitude quant à la mission épiscopale de Remacle découle notamment de ses différentes titulatures retrouvées dans les diplômes mérovingiens⁽²⁶⁾. Certains chercheurs ont conclu que Remacle avait reçu le titre d'abbé-évêque pour son monastère⁽²⁷⁾. Dès lors, de cette hypothèse, certains historiens ont rejeté les informations tirées de la vie de saint Trudon, les considérant comme une erreur de l'hagiographe du VIII^e siècle et refusant ainsi Remacle comme un évêque de la lignée épiscopale de Tongres-Maastricht⁽²⁸⁾.

Néanmoins, il est frappant de ne trouver aucune mention d'un autre évêque entre 652 et 670. Clemens Bayer a récemment réexaminé le dossier de l'abbé de Stavelot⁽²⁹⁾. Dans une argumentation particulièrement convaincante, il a réhabilité l'épiscopat de Remacle entre Amand et Théodard, le comptant parmi les partisans des Pippinides⁽³⁰⁾. Dans la continuité de notre démonstration, nous ferons nôtre la thèse selon laquelle Remacle succéda à Amand après la démission de ce dernier. La lignée épiscopale se dessinerait donc ainsi : Amand, évêque de 648/649 à 651/652, Remacle de 651/652 jusqu'en 670 au plus tard ; et Théodard, mentionné comme évêque en 670, qui occupa cette charge jusqu'à une date antérieure à la fin du règne de Childéric II en 675. Lambert, son successeur, est déjà mentionné comme évêque au moment de la mort de ce dernier⁽³¹⁾.

Ce rapide survol des problèmes que pose la liste épiscopale de Tongres-Maastricht suffit pour constater le flou qui règne autour des circonstances dans lesquelles Théodard a succédé à Remacle et la coïncidence de cette période avec celle de la disgrâce des Pippinides. Ne se pourrait-il, au contraire, qu'à l'inverse de Chrodobert de Paris, Théodard ait tiré parti du contexte politique bouleversé et de la mise en retrait des Pippinides dans le bassin mosan à la suite du coup d'État manqué de Grimoald ?

(26) Remacle est mentionné comme *abbas* dans les diplômes de fondation de Cugnon et de Stavelot-Malmedy de 647/648 (éd. Th. KÖLZER, *op. cit.*, n° 81, p. 205-207). Il est ensuite désigné comme *abbas-episcopus* dans un diplôme peut-être faux, des années 647/68 (éd. Th. KÖLZER, *op. cit.*, n° 84, p. 213-215). Dès lors, on suppose qu'il exerçait cette fonction d'abbé-évêque en 670 dans le diplôme de Childéric II (éd. Th. KÖLZER, *op. cit.*, n° 108, p. 279).

(27) L'épiscopat abbatial est un titre particulièrement prisé par la politique des Pippinides, permettant à l'abbé de gérer son monastère sans l'intervention de l'évêque diocésain et procurant *de facto* une plus grande autonomie, voir A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, *op. cit.*, p. 321-324.

(28) Citons quelques partisans de cette hypothèse : J.-L. KUPPER, « Theodardus », *op. cit.*, p. 53 ; Ph. GEORGE, « L'Aquitaine et le pays mosan. Sur les pas de saint Remacle », dans Édina BOZÓKY ed., *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 108-109, n. 27.

(29) Clemens BAYER, « Remaclus », dans Johannes HOOPS & Rosemarie MÜLLER, éd., *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*, t. 24, Berlin-New York, De Gruyter, 2003, p. 485-504, surtout p. 495-496.

(30) *Ibid.*

(31) *igitur cum interfectus fuit ab impiis gloriosus rex Childericus, tunc invidus omnium bonorum diabolus festinus insurrexit contra beatum virum, adversarios sevissimis iniqua et falsa consilia machynantes, ut eum de sede pontificale eiecerunt. Ita prevaluit iniquitas eorum, deposuerunt eum de sedem suam sine causa, et privatus est de honus suum absque culpa. Post hec Pharamundo in cathedra illius constituerunt (Vita Landiberti episcopi Traiectensis vetustissima*, éd. Br. KRUSCH, *MGH SS rer. merov.*, t. 6, Hanovre-Leipzig, 1913, p. 357). Voir également J.-L. KUPPER, « Theodardus », *op. cit.*, p. 53 ; J.-L. KUPPER, « Lambertus », dans S. WEINFURTER & O. ENGELS, éd., *Series episcoporum*, *op. cit.*, p. 54.

Théodard de Maastricht, dans l'ombre de la lignée épiscopale.

Parmi les évêques du VII^e siècle, Amand, Remacle et Lambert sont ceux qui ont le plus retenu l'attention des chercheurs, probablement en raison de la solidité et de la précocité de leur culte⁽³²⁾. Théodard, quant à lui, est jusqu'ici resté dans l'ombre⁽³³⁾. Pourtant, plusieurs sources écrites ont été consacrées à cet évêque, qui, après son assassinat, fut canonisé et devint l'objet d'un culte à une période ultérieure. De cette vénération découle un corpus hagiographique constitué de trois vies rédigées à partir de la fin du X^e siècle⁽³⁴⁾. Longtemps,

(32) Sur Amand, A. DIERKENS, « Notes biographiques », *op. cit.*, p. 63-80 ; Frédéric KURZAWA, *Saint Amand d'Elnone. Apôtre de la Belgique et du Nord de la France*, Paris, Harmattan, 2019. Sur Remacle, Cl. BAYER, « Remaclus », *op. cit.*, p. 485-504. Sur Lambert, J.-L. KUPPER, « Saint Lambert : de l'histoire », *op. cit.*, p. 5-49.

(33) Les travaux consacrés à Théodard se composent principalement de notices de dictionnaires. L. VAN DER ESSEN, « Théodard (saint) », *op. cit.*, p. 753-754 ; J.-L. KUPPER, « Theodardus », *op. cit.*, p. 53 ; Ph. GEORGE, « Theodard, Bf. v. Tongern-Maastricht », dans *Lexikon des Mittelalters*, t. 8, Stuttgart, Metzler, 1999, p. 621. À ces notices s'ajoute une étude très critique d'Eugène Bacha. Eugène BACHA, « Étude critique sur une source d'Anselme : les *Acta s. Theodardi* », dans *Mélanges Camille de Borman. Recueil de mémoires relatifs à l'histoire, à l'archéologie et à la philologie offert au Baron de Borman et publié par ses amis et admirateurs*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1919, p. 27-34. Enfin, quelques mentions de Théodard apparaissent dans des travaux traitants plus largement du diocèse de Tongres-Maastricht, où il est mentionné en tant qu'évêque vers 670. M. WERNER, *Der Lütticher Raum*, *op. cit.*, p. 236-241 ; A. DIERKENS, « Les origines de l'abbaye d'Aldeneik (Première moitié du VIII^e siècle). Examen critique », dans *Le Moyen Âge*, t. 85, 1979, p. 416, n. 147 ; J.-L. KUPPER, « Saint Lambert : de l'histoire », *op. cit.*, p. 10-11. ; A. DIERKENS, « Notes biographiques », *op. cit.*, p. 71-77 ; Marie-Céline ISAÏA, *Remi de Reims. Mémoire d'un saint, histoire d'une Église*, Paris, Cerf, 2010, p. 322-325.

(34) La première vie de Théodard, la *Vita Theodardi*, fut rédigée à la fin du X^e ou au début du XI^e siècle. Joseph Demarteau attribue cette œuvre à Hériger de Lobbes. *Vita Theodardi*, éd. Joseph DEMARTEAU, dans *Saint Théodard et Saint Lambert : vies anciennes*, Liège, Grandmont-Donders, 1890, p. 11-21. Il est probable que cette *Vita* s'inscrive dans le vaste projet historiographique de l'évêque Notger. Elle pourrait avoir été rédigée en lien avec la fondation de la collégiale de Thuin par Notger, datée par Michel de Waha aux alentours de l'an 973. Michel DE WAHA, « Ruraux, abbaye, évêque : les acteurs de la fortification de Thuin », dans Jean-Pierre DEVROEY, Alain DIERKENS, Nicolas SCHROEDER & Alexis WILKIN, éd., *Penser la paysannerie médiévale, un défi impossible ? Recueil d'études offert à Jean-Pierre Devroey*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017, p. 406. Cette datation correspond aux bornes chronologiques généralement retenues pour l'œuvre. À la *Vita Theodardi* s'ajoute le second chapitre des *Gesta* d'Anselme de Liège, *De sancto Theodardo*, dont la teneur relève d'un caractère hagiographique. Pour des précisions sur la pluralité typologique des *Gesta*, voir Michel SOT, *Gesta episcoporum. Gesta abbatum*, Turnhout, Brepols, 1981. Anselme se concentre principalement sur la passion du saint plutôt que sur sa vie. ANSELME DE LIÈGE, *Gesta episcoporum Tungrensium, Traiectensium et Leodiensium*, c. 2, éd. Rudolf KÖPKE, *MGH SS*, t. 7, Hanovre, 1846, p. 192. Enfin, mentionnons la troisième vie, rédigée en l'honneur de Liège après 1090 par Sigebert Gembloux. Sigebert, auteur de deux vies épiscopales, consacra l'une à Théodard et l'autre à Lambert, soulignant une nouvelle fois l'étroitesse des liens qui unissaient les deux saints. Jean SCHUMACHER, « Sigebert de Gembloux. *Vita et passio sancti Theodardi episcopi et martyris*. Édition critique », dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 51, 1975, p. 1-43. Pour plus de détails sur l'hagiographie de Sigebert, voir Jean MEYERS, « *Vitarum scriptor*. Une analyse critique et littéraire de la méthode hagiographique de Sigebert de Gembloux », dans Jean-Paul STRAUSS, éd., *Sigebert de Gembloux*, Barcelone, Fédération internationale des Instituts d'Études médiévales, 2015, p. 51-76. Ces trois vies ont été récemment éditées et traduites en allemand par Rudolf Kern (*Rudolf KERN, Quellen, Leben*

l'hagiographie de Théodard, ainsi que la première vie de saint Lambert⁽³⁵⁾, ont été considérées comme les principales sources pour l'étude de cet épiscopat⁽³⁶⁾. Cependant, le dossier hagiographique de Théodard, rédigé aux ^x^e et ^{xi}^e siècles, est particulièrement tardif et truffé de *topoi*, reflétant davantage les préoccupations de ces époques que celles du ^{vii}^e siècle. Le contexte de leur rédaction invite donc à questionner la fiabilité historique de ces témoignages, qui relèvent davantage de l'histoire des mentalités des ^x^e et ^{xi}^e siècles que de faits contemporains à Théodard.

Par ailleurs, on peut s'étonner du faible nombre de travaux consacrés à cet évêque, qui exerça sa fonction épiscopale dans un contexte politique particulièrement violent⁽³⁷⁾, et – nous l'avons mentionné plus haut – durant la période de déclin de la puissance des Pippinides. Dans l'historiographie liégeoise, Théodard est généralement présenté comme le prédécesseur du saint martyr Lambert, patron de la cité épiscopale de Liège⁽³⁸⁾. Un voile pudique est généralement jeté sur ses origines familiales ainsi que sur les circonstances de son élection, contrairement à ses prédécesseurs, dont les historiographes ont volontiers attribué l'ascension à l'influence prépondérante des Pippinides. De toute évidence, la clarification de la transition entre les épiscopats de Remacle et de Théodard devait passer par une nouvelle enquête sur la personne historique de Théodard. Les récentes études consacrées aux réseaux de parenté, notamment menées par Régine Le Jan⁽³⁹⁾ et nourries de l'apport des sciences sociales⁽⁴⁰⁾, ont contribué à mettre en lumière l'importance du groupe familial qui structure la société altomédiévale. Chaque aristocrate est lié par un noyau familial, une *Sippe*, et la puissance même d'un aristocrate se mesure

und Verehrung Theodards – eines bei Rülzheim ermordeten frühmittelalterlichen Bischofs aus Maastricht, Verlag Regionalkultur, 2024), qui adopte une approche centrée sur la tradition hagiographique plutôt qu'historique de Théodard.

(35) *Vita Landiberti*, éd. Br. KRUSCH, *op. cit.*, p. 299-432.

(36) Par exemple, citons cet extrait : « D'après Sigebert de Gembloux, il serait né en Gaule » (L. VAN DER ESSEN, « Théodard », *op. cit.*, col. 753). Voir aussi la notice « Théodard », dans *Catholicisme. Hier, aujourd'hui, demain*, t. 16, Paris, Letouzey et Ané, 1996, col. 976.

(37) Dans son article, Paul Fouracre mentionne Théodard parmi les évêques assassinés dans un contexte politique empreint de violence, marqué par les luttes de pouvoir en Austrasie à la fin du ^{vii}^e et début du ^{viii}^e siècle. P. FOURACRE, « Why Were so », *op. cit.*, p. 23.

(38) Les études sur Théodard sont généralement associées à celles de son successeur, Lambert, le saint patron du diocèse de Liège, J.-L. KUPPER, « Lambert », *op. cit.*, p. 53 ; J.-L. KUPPER, « Saint Lambert : de l'histoire », *op. cit.*, p. 10-11 ; M.-C. ISAÏA, *Remi de Reims*, *op. cit.*, p. 322-325. Cette connexion est également manifeste dans les éditions où la première vie de Théodard, publiée par Joseph Demarteau, inclut la vie de saint Lambert. *Vita Theodardi*, éd. J. DEMARTEAU, *op. cit.*

(39) R. LE JAN, *Famille et pouvoir dans le monde franc (vii^e-x^e siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

(40) Les études sur l'aristocratie du Haut Moyen Âge ont notamment bénéficié d'un programme de recherche international d'envergure, mené entre 2003 et 2009, sous la direction de l'École française de Rome, intitulé : « Les élites au haut Moyen Âge ». Pour une synthèse de ce programme, François BOUGARD, Geneviève BÜHRER-THIERRY & Régine LE JAN, « Les élites du haut Moyen Âge. Identités, stratégies, mobilité », dans *Annales. Histoire, Sciences sociales*, t. 68, 2013, p. 1079-1112.

par son réseau parental et familial⁽⁴¹⁾. La compétition entre lignages s'impose comme un moyen d'ascension sociale et d'accroissement de puissance⁽⁴²⁾. Fort de cette théorie, nous posons l'hypothèse que dégager les affiliations familiales de Théodard avec d'autres groupes aristocratiques devrait nous permettre d'élucider les relations qui unissaient cet homme aux lignages et forces politiques en présence dans la région mosane à l'heure de son élection.

Enquête sur les origines de Théodard à la lumière d'une approche onomastique.

Si nous repartons des vies hagiographiques, celles-ci décrivent Théodard comme étant d'origine noble, sans toutefois mentionner explicitement le nom de ses parents⁽⁴³⁾. Cette insistance sur une ascendance noble constitue un *topos* fréquent dans la littérature hagiographique du haut Moyen Âge⁽⁴⁴⁾. Ces observations incitent à sortir du cadre hagiographique pour explorer d'autres pistes d'identification, notamment par l'onomastique⁽⁴⁵⁾.

Dans les sociétés mérovingiennes et carolingiennes, le choix du nom au sein des familles aristocratiques revêt une importance cruciale, tant pour affirmer l'appartenance à un groupe social que pour renforcer des alliances politiques et familiales⁽⁴⁶⁾. Deux principales stratégies de nomination peuvent

(41) R. LE JAN, *Famille et pouvoir*, op. cit., p. 77.

(42) Sur cette compétition, un autre projet de recherche fut consacré à la rivalité et la compétition dans la société occidentale du Haut Moyen Âge, voir en dernier lieu R. LE JAN, G. BÜHRER-THIERRY & St. GASPARRI, eds., *Coopération*, op. cit.

(43) *Theodardus parentibus nobiliter editus (Vita Theodardi)*, éd. J. DEMARTEAU, op. cit., p. 38 ; *Beatus Theodardus, natus in Gallia, clarebat pro nobili parentum prosapia* (J. SCHUMACHER, « Sigebert de Gembloux », op. cit., p. 22).

(44) Comme l'indique Hedwig Röckelein : « les saints du premier millénaire appartenaient sans exception notable aux cercles des élites » (Hedwig RÖCKELEIN, « L'hagiographie, élément d'une culture des élites ? », dans François BOUGARD, Régine LE JAN & Rosamond MCKITTERICK, eds., *La culture du haut Moyen Âge, une question d'élites ?*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 187).

(45) Régine Le Jan a largement contribué à promouvoir l'onomastique dans les études portant sur le haut Moyen Âge. Pour l'analyse d'une période où les sources sont souvent lacunaires, cette discipline offre des perspectives novatrices permettant de mieux appréhender les dynamiques sociales, politiques et familiales. Toutefois, il convient de souligner qu'une simple similarité de noms propres ne saurait suffire à établir une connexion formelle entre deux individus. Il est impératif de croiser les données onomastiques avec d'autres témoignages afin d'étayer les hypothèses et construire des arguments solides. Parmi les travaux de Régine Le Jan intégrant l'onomastique comme outil méthodologie dans l'étude des périodes mérovingienne et carolingienne, voir R. LE JAN, *Famille et pouvoir*, op. cit. ; EAD., « Dénomination, parenté et pouvoir dans la société du haut Moyen Âge (VI^e-X^e siècle) », dans EAD., éd., *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Âge*, Paris, Picard, 2001, p. 224-238 ; EAD., « À la recherche des élites rurales du début du VIII^e siècle : le "notaire" alsacien Chrodoïn », dans *Revue du Nord*, t. 86, 2004, 356-357, p. 485-498 ; EAD., « Les élites neustriennes et Quentovic au VII^e siècle », dans Stéphane LEBECQ, Bruno BÉTHOUART & Laurent VERSLYPE, eds., *Quentovic. Environnement, Archéologie, Histoire*, Villeneuve d'Ascq, CEGES, 2010, p. 212-230.

(46) Régine Le Jan identifia près de 76 % des familles aristocratiques qui transmettent le nom d'un de leurs proches à leurs descendance. R. LE JAN, *Famille et pouvoir*, op. cit., p. 182.

être observées : la répétition et la variation. La nomination par répétition consiste à réutiliser un même nom au sein d'une famille, marquant ainsi une parenté étroite et soulignant une transmission de droits entre les individus⁽⁴⁷⁾. En revanche, la nomination par variation repose sur la structure bipartite des noms germaniques, qui se composent d'un radical et d'une terminaison. Cette méthode consiste à répéter un même radical ou une même terminaison au sein d'un groupe familial élargi, créant ainsi une cohésion tout en différenciant les individus. Contrairement à la répétition stricte, cette pratique a une portée plus large et sert de leviers politiques : elle permet aux grandes familles aristocratiques de projeter leur influence et d'étendre leur réseau de relations par des alliances matrimoniales, y compris au-delà de leur propre *Sippe*⁽⁴⁸⁾.

À défaut de sources écrites évoquant la famille de Théodard, son nom pourrait s'avérer porteur d'indices de liens personnels. Jean-Louis Kupper supposait une connexion onomastique entre l'évêque Théodard, le duc Théothar (*Theotarius*) et son fils Théodard (*Theodardus*)⁽⁴⁹⁾, mentionnés dans un diplôme de 706⁽⁵⁰⁾. Parmi l'aristocratie mérovingienne des VII^e et VIII^e siècles, ces deux figures semblent en effet présenter la plus grande proximité onomastique avec l'évêque⁽⁵¹⁾. Le diplôme en question, daté du 13 mai 706, atteste que Pépin II et son épouse Plectrude cédèrent à l'abbé Willibrord de l'abbaye d'Echternach la seconde partie du territoire d'Echternach⁽⁵²⁾. Ces terres avaient été initialement détenues par le duc *Theotarius* avant d'être transmises à son fils *Theodardus*⁽⁵³⁾. Bien que le duché de *Theotarius* soit difficilement localisable, il est généralement identifié comme appartenant à la région de la Moselle, le *ducatus Moslinsis*⁽⁵⁴⁾.

La similitude des noms entre l'évêque Théodard, le duc *Theotharius* et son fils *Theodardus* est frappante. L'évêque partage son nom avec le fils du duc, tandis que le radical commun « *Theo* » illustre un système de nomination par variation entre *Theotharius* et Théodard. Une telle observation soulève naturellement la question d'un éventuel lien familial entre ces trois figures. Nous l'avons mentionné, Théodard est attesté comme évêque de Tongres-Maastricht en 670 et décède avant la fin du règne de Childéric II, c'est-à-dire avant le 10 août 675, date à laquelle son successeur, Lambert, est attesté comme

(47) R. LE JAN, « Dénomination, parenté », *op. cit.*, p. 233.

(48) *Ibid.*

(49) Désormais, nous utiliserons les noms latins *Theotharius* et *Theodardus* pour désigner respectivement le duc et son fils afin de les distinguer de l'évêque Théodard, dont nous conserverons le nom sous sa forme francisée.

(50) *Theotarius quondam dux et filius suus Theodard ante a 706. Praedia quaedam habebant apud Epternacum* (J.-L. KUPPER, « Theodardus », *op. cit.*, p. 53, n° 56).

(51) Dans la prosopographie d'Horst Ebling, nous ne relevons aucune autre proximité onomastique entre Théodard et les hauts fonctionnaires mérovingiens, à l'exception de *Theotharius* et de son fils *Theodardus* mentionné dans la notice du duc. Horst EBLING, *Prosopographie der Amtsträger des Merowingerreiches von Chlothar II. (613) bis Karl Martell (741)*, Munich, Wilhelm Fink, 1974, p. 222-223.

(52) Éd. I. HEIDRICH, *MGH DD Arnulf* Hanovre, 2011, n° 4, p. 11-13.

(53) *Hoc est illam medietatem de ipso Epternaco quam Theotarius quondam dux ibidem tenuit, et postea filius suus Theodardus quondam nobis tradidit* (*ibid.*, p. 12). Par ailleurs, la source ne mentionne guère les circonstances d'acquisition de ces terres par Plectrude et Pépin, des mains du fils du duc *Theodardus*.

(54) H. EBLING, *Prosopographie der Amtsträger*, *op. cit.*, p. 222-223.

évêque de Tongres-Maastricht⁽⁵⁵⁾. Le fils du duc, *Theodardus*, apparaît dans le diplôme de 706 et semble encore en vie jusqu'en 718, lorsqu'un *Theothartus* est cité comme témoin dans un diplôme de l'abbaye de Wissembourg⁽⁵⁶⁾. Quant au duc *Theotharius*, il est attesté dans une charte datée du 1^{er} avril 682/683, où il vend ses terres comprenant des parcelles de salines et des bâtiments situés dans la région de la Saille, près du village de Marsal et de Vic-sur-Seille, à l'abbé de Wissembourg, Chrodoin⁽⁵⁷⁾. Dans cette transaction figure également son fils, *Theodardus*, en tant que signataire, confirmant la présence conjointe des deux hommes à Marsal à la fin du VII^e siècle⁽⁵⁸⁾. Le *terminus ad quem* pour la mort du duc *Theotharius* est fixé à l'année 706, moment où la terre d'Echternach qu'il détenait a déjà été transmise à son fils, *Theodardus*, ce dernier l'ayant concédé à Plectrude et Pépin II.

Ces éléments établissent que nous avons affaire à trois hommes distincts aux noms très proches d'un point de vue onomastique et évoluant dans un même cadre spatio-temporel : le sud-ouest de l'Austrasie, pour le duc et son fils, et le nord-est de ce royaume, pour l'évêque, entre le dernier quart du VII^e siècle et le premier quart du suivant. Toutefois, établir une parenté entre eux sur le seul critère onomastique serait bien téméraire⁽⁵⁹⁾. Il convient dès lors d'examiner la possibilité de relier ces figures à d'autres lignages aristocratiques mieux documentés, afin de clarifier leurs éventuels liens familiaux.

Au nombre des grands lignages aristocratiques austrasiens de la fin du VII^e et du début du VIII^e siècle figure la famille des Wulfoald-Gunduins⁽⁶⁰⁾ ; ce groupe compta parmi les principaux opposants politiques aux Pippinides.

La première mention d'un conflit entre ces deux familles remonte au milieu du VII^e siècle. En 640, à la mort de Pépin I^{er}, maire du palais d'Austrasie et membre des Pippinides, le roi Sigebert III désigna pour lui succéder un homme du nom d'Otto, dont l'onomastique le rattache à la famille des Wulfoald-Gunduins⁽⁶¹⁾. Cette nomination s'effectua au détriment de Grimoald I^{er}, fils de Pépin I^{er}. Trois ans plus tard, Grimoald fit assassiner Otto et s'empara du titre de maire du palais, qu'il conserva jusqu'à l'échec de sa tentative de coup

(55) J.-L. KUPPER, « Lambertus », *op. cit.*, p. 53-55.

(56) *Testes (...) Gundrammi, Martini, Theotharti (Traditiones Wizenburgenses*, n° 195, p. 453). Cette variation orthographique n'est guère surprenante dans le contexte de cette abbaye, où les moines avaient pour habitude de retranscrire les mêmes noms avec des sonorités différentes. Cela explique l'altération observée dans ce cas précis. H. EBLING, *Prosopographie der Amtsträger*, *op. cit.*, p. 223.

(57) *Ego itaque Theotcharius dux de pago Salinise dono ad ipsum monasterium atque concedo pro mercede dominorum uel pro nostra, donatumque esse uolo in perpetuum in uico Marsello ad sal faciendum una cum sesso uel officina constructa cum portu, cum canali, estatili, et omnibus utensilibus ad rationem necessitatis huiusmodi pertinentibus (Traditiones Wizenburgenses*, n° 213, p. 429).

(58) *Testes : Theotcharii ducis qui hoc testamentum fieri rogauit. Ego Theotcharius filius ipsius scripsi. Raderici. Adalfridi. Godini. Madalberti. Chrodoberti (ibid.)*.

(59) Comme l'indique Régine Le Jan : « On ne peut en effet classer comme parents des individus qui n'ont en commun que leur nom ». R. LE JAN, *Famille et pouvoir*, *op. cit.*, p. 180.

(60) Elle est ainsi nommée en référence à Wulfoald, maire du palais de Childéric II de 662 à 675 et Gunduin, son beau-fils, époux de sa fille, Wolfgunde.

(61) Le beau-fils de Wulfoald, Gunduin, nomme son fils Auduin, possiblement une variante du nom du maire du palais en 640, Otto. R. LE JAN, *Famille*, *op. cit.*, p. 439 ; P. FOURACRE, *The Age*, *op. cit.*, p. 38-39.

d'État en 662. Cette dernière provoqua une réaction hostile d'une partie de l'aristocratie contre les Pippinides, dont émergea Wulfoald et sa famille, les Wulfoald-Gunduins, et qui bientôt s'imposèrent parmi les *proximates* de Childéric II.

Un autre aspect de cette rivalité transparaît dans les tensions autour des monastères. Dans le sillage de l'échec du coup d'État, entre 662 et 670, l'abbaye de Nivelles, une fondation des Pippinides, devint la cible de multiples attaques orchestrées par leurs adversaires. Sous l'abbatit de Vulfetrude, certains aristocrates hostiles à son père, Grimoald, tentèrent de s'approprier les biens de l'abbaye, d'abord par intimidation, puis par la force⁽⁶²⁾. Régine Le Jan a suggéré d'attribuer ces agressions à Wulfoald et à son gendre, le duc Gunduin/Gundoin⁽⁶³⁾. De plus, une autre illustration notable de cette rivalité fut la décision de Childéric II, en 670, de réduire de moitié le territoire de l'abbaye de Stavelot-Malmedy⁽⁶⁴⁾. Enfin, un autre évènement rapporté dans les sources corrobore une nouvelles fois ces tensions entre les deux familles. Selon les *Annales Mettenses priores*⁽⁶⁵⁾, à la suite de l'échec de Grimoald, Ansegisel, père de Pépin II, aurait été assassiné par Gunduin, époux de Wolfgunde et gendre de Wulfoald, vraisemblablement lors de la déchéance des Pippinides. Toutefois, après le retour de Pépin II vers 679, Gunduin fut lui-même tué par ce dernier, en représailles au meurtre d'Ansegisel⁽⁶⁶⁾.

La généalogie et l'implantation géographique de la famille des Wulfoald-Gunduins sont principalement documentées grâce au cartulaire du monastère de Wissembourg⁽⁶⁷⁾. Cette abbaye jouit d'une prospérité notable à la fin du VII^e et au début du VIII^e siècle, en grande partie grâce aux nombreuses donations effectuées par les Wulfoald-Gunduins entre 699 et 721⁽⁶⁸⁾. Ces donations permettent de localiser cette famille dans une région s'étendant autour de la Seille et de la Sarre, entre Verdun et les Vosges⁽⁶⁹⁾. L'abbaye de Wissembourg semble ainsi constituer un point d'ancrage territorial et spirituel des Wulfoald-Gunduins, comparable au réseau monastique des Pippinides,

(62) *Contigit autem ex odio paterno, ut reges, reginae, etiam sacerdotes per invidiam diabuli illam de suo loco primum per suasionem, postmodum vellent per vim trahere, et res Dei, quibus benedicta puella praeerat, iniquiter possiderent* (*Vita sanctae Geretrudis*, éd. Br. KRUSCH, *MGH SS rer. Merov.*, t. 2, Hanovre-Leipzig, 1888, p. 460).

(63) R. LE JAN, « Monastères de femmes, violence et compétition pour le pouvoir dans la Francie du VII^e siècle », dans EAD, éd., *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Âge*, Paris, Picard, 2001, p. 98-102. Pour la suite de notre démonstration, nous avons choisi d'adopter la forme du nom « Gunduin » plutôt que « Gundoin », par souci de cohérence au sein du texte.

(64) Sur cette réduction du territoire *infra*, p. 744.

(65) *Annales Mettenses priores*, éd. Bernhard VON SIMSON, *MGH SS rer. germ.*, t. 10, Hanovre-Leipzig, 1905, p. 1-2.

(66) Sur cette vendetta et sa véracité, voir P. FOURACRE, *The Age, op. cit.*, p. 38 ; R. LE JAN, « Monastères de femmes », *op. cit.*, p. 98-102.

(67) La date de fondation de l'abbaye de Wissembourg demeure incertaine. Elle aurait été fondée soit par Dagobert I^{er} entre 623 et 639, soit par Dragebodon, évêque de Spire, entre 661 et 670. Actuellement, la seconde hypothèse est la plus couramment acceptée parmi les historiens. Pour un examen approfondi de ce débat, Heinrich WAGNER, « Zur Gründung der Klöster Weissenburg und Echternach und ihrem Wirken in Mainfranken », dans *Archiv für mittelhochdeutsche Kirchengeschichte*, t. 55, 2003, p. 102-146.

(68) R. LE JAN, « À la recherche », *op. cit.*, p. 486-489.

(69) Pour plus de précision sur les possessions des Wulfoald-Gunduins, *ibid.* et V. VANDENBULKE, *Théodard, un évêque de Tongres-Maastricht, op. cit.*, p. 67-70.

implanté plus au nord de l'Austrasie. Ces derniers contrôlèrent des monastères stratégiques situés dans le bassin mosan, tels que Nivelles, Fosses et Stavelot-Malmedy⁽⁷⁰⁾.

Souvenons-nous alors qu'entre 682 et 683, le duc *Theotharius* vendit à l'abbaye de Wissembourg, dirigée alors par l'abbé Chrodoïn, des salines et ses bâtiments situés près de la Seille, à Marsal et à Vic-sur-seille⁽⁷¹⁾. Le nom de Chrodoïn est loin d'être une information anodine⁽⁷²⁾. Cette famille, désignée sous le nom des « Chrodoïns », occupe une place centrale dans les premières années de l'histoire de l'abbaye de Wissembourg : deux des premiers abbés portèrent ce nom, l'un en 682/683, l'autre vers 729⁽⁷³⁾. Par ailleurs, en 700, un moine nommé Chrodoïn témoigna en faveur d'une donation réalisée par l'un des petits-enfants de Wulfoald, Weroald⁽⁷⁴⁾. De plus, un notaire nommé Chrodoïn, très actif pour les Wulfoald-Gunduins, rédigea de nombreux actes juridiques, notamment des ventes, des donations et des précaires pour les enfants d'Auduin (fils de Gunduin) : Amita/Amallind et Weroald, ainsi que pour Erembert, le frère d'Auduin⁽⁷⁵⁾. Pour finir, un certain Chrodoïn, fils de Pierre, identifié par Régine Le Jan comme étant le notaire Chrodoïn⁽⁷⁶⁾, cède une grande partie de son territoire à l'abbaye, lors du mois de février 718⁽⁷⁷⁾. C'est dans la confirmation de sa donation, le 18 mai 718, que nous retrouvons, comme témoin, *Theothartus*, identifié comme le fils du duc *Theotharius*, *Theodardus*⁽⁷⁸⁾.

Ces observations suggèrent l'existence d'un lien unissant *Theotharius* et *Theodardus* à des membres de la famille des Chrodoïns, laquelle apparaît étroitement liée aux Wulfoald-Gunduins. Dès lors, le duc et son fils semblent être fortement rattachés à la région de la Sarre et de la Seille, où ils étaient possessionnés, ainsi qu'à l'abbaye de Wissembourg. Ces hypothèses pourraient être étayées par l'examen d'un individu supplémentaire : l'évêque Théodard.

(70) Sur ces diverses fondations, voir les tomes I et II consacrés aux sites de christianisation dans le bassin Mosan, issus de la thèse inédite récemment défendue par Guillaume Wymmersch : G. WYMMERSCH, *Évangélisation*, *op. cit.*

(71) *Traditiones Wizenburgenses*, n° 213, p. 427-429.

(72) On peut également rattacher ce nom à la famille des Chrodoïnides. À propos de cette famille cf. notamment Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, Paris, De Boccard, 1980 ; Alain DIERKENS, éd., *Le sarcophage de Sancta Chrodoara, 20 ans après sa découverte exceptionnelle. Actes du colloque international d'Amay, 30 août 1997*, Amay, Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, 2000-2001 ; Laure-Anne FINOULST & Guillaume WYMMERSCH, « Que font ces pierres à cet endroit ? Les remplois d'éléments sculptés du haut Moyen Âge à Maastricht (Pays-Bas), Glons, Hubinne et Chantraine (Belgique) », dans Lorrain DESART, Cédric MOULIS, Gilles FRONTEAU, Mathieu PLAVAU & Maxence PIETERS, eds, *Pierre à Pierre III. Économie de la pierre entre Rhin et Loire aux périodes historiques. Actes du colloque de Charleville-Mézières et Sedan, 4-6 novembre 2021*, Reims, Société archéologique champenoise, 2024, p. 93-104.

(73) R. LE JAN, « À la recherche », *op. cit.*, p. 489.

(74) Il s'agit d'une donation du fils d'Auduin et de Theudala, Weroald où l'on retrouve la mention du témoin Chrodoïn : *Ego C(r)roduinus monacus (Traditiones Wizenburgenses*, n° 242, p. 478).

(75) R. LE JAN, « À la recherche », *op. cit.*, p. 488.

(76) *Ibid.*, p. 489-492.

(77) *Ibid.*, p. 490 ; *Traditiones Wizenburgenses*, n° 227, p. 447-454 et n° 194, p. 447-454.

(78) *Testes (...) Gundrammi, Martini, Theotharti (Traditiones Wizenburgenses*, n° 195, p. 453).

Comme expliqué, la seule mention textuelle de Théodard contemporaine de son épiscopat concerne l'abbaye de Stavelot-Malmedy. En 670, Childéric II, alors présent à Maastricht avec son épouse Bilichilde et sa tante Chimnechilde, procéda à une relecture du diplôme émis par Sigebert III entre 643 et 647/648, confirmant le territoire de l'abbaye de douze mille *saltus* – une mesure agraire. Cependant, Childéric décide de réduire ce territoire de moitié, ne laissant que six mille *saltus* aux moines de Stavelot-Malmedy.

Le texte attribue cette réduction à une requête de Remacle et de sa communauté monastique, invoquant le besoin d'assurer une meilleure stabilité et une gestion plus efficace de ce territoire⁽⁷⁹⁾. Cependant, nous estimons, à l'instar d'autres chercheurs tels que Nicolas Schroeder⁽⁸⁰⁾, que cette explication masque probablement la véritable raison de cette réduction. En effet, l'abbaye de Stavelot-Malmedy était à l'origine une fondation des Pippinides, et plus particulièrement de Grimoald. Or, le contexte politique a radicalement changé après l'échec du coup d'État en 662. Selon nous, ce diplôme de 670 illustre cette évolution : Grimoald, ancien cofondateur de Stavelot-Malmedy, y est relégué au rôle de simple témoin et conseiller royal⁽⁸¹⁾, ce qui contraste fortement avec sa position antérieure. Désormais, Sigebert III y est présenté comme le seul et unique fondateur de l'abbaye de Stavelot-Malmedy⁽⁸²⁾, ce qui trahit explicitement l'intention royale et son entourage de minimiser le rôle de Grimoald⁽⁸³⁾.

Ainsi, le diplôme de Childéric II de 670 s'inscrit dans une série de mesures punitives visant les Pippinides et leurs fondations monastiques, à l'image des sanctions qui frappèrent Nivelles après l'échec du coup d'État de Grimoald⁽⁸⁴⁾. Comme le souligne Nicolas Schroeder, cet acte visait à « rétablir l'équilibre des pouvoirs locaux »⁽⁸⁵⁾ dans une région où l'influence des Pippinides était devenue prépondérante.

Il est peu probable que Childéric II, encore mineur à cette époque, ait été l'unique instigateur de cette décision. Celle-ci semble davantage émaner de son entourage proche. Aux côtés de sa reine Bilichilde et de sa tante Chimnechilde, figure influente de cette période⁽⁸⁶⁾, le jeune roi était entouré

(79) (...) *Quapropter ipse episcopus abba eorum una cum ipsis monachis nobis exinde confirmationem auctoritatis nostrae petierunt adfirmare. Quam petitionem nos pro Dei intuitu minime denegare potuimus. Ea tamen conditione sic petierunt ipsi servi Dei, ut versus curtes nostras, id est Amblauam, Charancho, Ledernao, de ipsis mensuris duodecim milibus dextrorum saltibus sex milia subtrahere deberemus pro stabilitate operis, quod per nostram ordinationem sic factum est. (...)* (éd. Th. KÖLZER, *op. cit.*, n° 108, p. 279).

(80) N. SCHROEDER, *Les hommes et la terre, op. cit.*, p. 23-24.

(81) *per consilium (...)* cum illustribus uiris Grimoaldo, Fulcoaldo (...) (éd. Th. KÖLZER, *op. cit.*, n° 108, p. 279).

(82) *Igitur dominus et pater noster Remaglus episcopus clementiae regni nostri petiit pro monasteriis suis Stabelau siue Malmunderio quae bone recordationis auunculus noster Sigibertus quondam rex suo construxit opere (ibid.).*

(83) Ajoutons également que l'acte est signé à Maastricht, et non à Stavelot-Malmedy. Maastricht, qui dépendait alors du fisc royal et pourrait refléter les tensions existantes entre le monastère et le palais mérovingien : *Traiecto feliciter (ibid.).*

(84) Sur le cas de Nivelles pour rappel, cf. *supra* p. 742 et R. LE JAN, « Monastères de femmes », *op. cit.*, p. 38-39.

(85) N. SCHROEDER, *Les hommes et la terre, op. cit.*, p. 23.

(86) Emmanuelle SANTINELLI, « Les reines mérovingiennes ont-elles une politique territoriale ? », dans *Revue du Nord*, t. 85, 2003, 351, p. 631-653, surtout p. 636-637.

« d'hommes illustres⁽⁸⁷⁾ » : le duc Gunduin et le *domesticus* Hodo. Ces noms sont évidemment familiers. Le premier, Gunduin, est le beau-fils de Wulfoald, tandis que le second, Hodo, correspond à une variante du nom Auduin, en référence au fils de Gunduin : Auduin/Hodo, comte et *domesticus* d'Austrasie, attesté dans ce diplôme ainsi que dans ceux de l'abbaye de Wissembourg⁽⁸⁸⁾.

L'évêque Théodard est qualifié dans ce diplôme par l'expression : *nostro episcopo*, confirmant ainsi qu'il exerça sa charge en 670. Sa présence dans ce document, émis à Maastricht, s'explique par la présence de la cour royale dans sa cité et par la dépendance juridique de l'abbaye de Stavelot à l'égard du diocèse de Tongres-Maastricht. Si ces éléments suffisent à justifier son intervention dans un cadre purement protocolaire, il semble néanmoins plausible que ses motivations aient dépassé ce rôle formel. En effet le diplôme stipule : « Par conséquent nous avons ordonné pour cette affaire à notre seigneur et père Théodard évêque et à l'homme illustre Hodon, *domesticus*, de mesurer ces lieux avec nos forestiers et de désigner par lieux nommés, dont les noms sont (...) »⁽⁸⁹⁾. Ce passage confère à Théodard un rôle actif dans cette procédure : il n'intervient pas comme simple témoin passif des faits, mais comme un acteur à part entière du mesurage, aux côtés des officiers royaux. En étroite collaboration avec Hodo/Auduin, membre éminent du lignage des Wulfoald-Gunduins, Théodard agit en tant qu'exécutant direct de l'autorité royale. Ainsi, il contribue à réduire de moitié les possessions de l'abbaye des Pippinides, participant ainsi au rééquilibrage des forces politiques dans le nord de l'Austrasie.

Un autre lien, plus tardif mais significatif, relie Théodard à ce même lignage. Dans les *Gesta* d'Anselme de Liège, rédigées au XI^e siècle, il est fait mention du lieu où Théodard aurait été assassiné : « Dans une région boisée dite Biwalt (Bienwald), non loin de la ville de *Nementensi*, qui est maintenant couramment appelé Spire (...) »⁽⁹⁰⁾. Selon ces *Gesta*, Théodard se rendit auprès de Childéric II pour protester contre les spoliations subies sur son territoire⁽⁹¹⁾. Ces précisions géographiques ne nous semblent pas anodines. La localisation géographique de cet événement, dans la forêt de Bienwald près de l'actuelle frontière franco-allemande, se trouve à environ vingt kilomètres de l'abbaye de Wissembourg. Au vu du contexte exposé précédemment, il est plausible que Théodard ait choisi de s'adresser directement au souverain ou à son entourage, alors situé à proximité de cette zone stratégique pour les Wulfoald-Gunduins.

Par ailleurs, dans la *Vita Landiberti episcopi Traiectensis vetustissima*, il est mentionné que Théodard aurait instruit saint Lambert à la cour du roi⁽⁹²⁾, probablement alors située à Maastricht. Bien que cette mention puisse

(87) *Childericus rex Francorum Emnehildis et Bilihildis gratia dei reginae uiris illustribus Gundoino duce et Hodone domestico* (éd. Th. KÖLZER, *op. cit.*, n° 108, p. 279).

(88) H. EBLING, *Prosopographie der Amtsträger*, *op. cit.*, p. 64-66.

(89) *Unde iussimus pro hac re domno et patri nostro Theodardo episcopo uel inlustri uiro Hodoni domestico cum forestariis nostris ipsa loca mensurare et designare per loca denominata quorum uocabula sunt : (...)* (éd. Th. KÖLZER, *op. cit.*, n° 108, p. 279).

(90) *In saltu quodam qui dicitur Biwalt haut longe ab urbe nemetensi quae usitato nomie Spira nunc dicitur (...)* (ANSELME DE LIÈGE, c. 2, éd. R. KÖPKE, *op. cit.*, p. 192).

(91) *Hic pro rebus aecclesiae sibi creditis dum regias aures pergit compellare, et contra peruasores praediorum aecclesiae auxilium postulare (ibid.)*.

(92) Ces informations proviennent de la première vie de saint Lambert, selon laquelle

s'expliquer par la présence de Théodard en tant qu'évêque de la cité, elle suggère qu'il entretenait de bonnes relations avec Childéric II et son entourage, parmi lesquels figuraient les Wulfoald-Gunduins. Cette proximité politique renforce l'idée de l'intégration de Théodard dans ce cercle de pouvoir royal austrasien.

Ainsi, Théodard, l'évêque de Tongres-Maastricht, le duc *Theotharius*, et le fils de ce dernier, *Theodardus*, apparaissent tous les trois étroitement liés à la famille des Wulfoald-Gunduins et à des centres névralgiques tels que le monastère de Wissembourg. Cette convergence nous conforte dans l'idée de l'appartenance de ces trois individus à une seule et même famille influente dans l'entourage du pouvoir royal austrasien et, plus particulièrement, dans la région entre Metz et Trèves, après 662. Ce groupe, que nous désignons comme les « Théodards », furent à la fois détenteur d'un titre ducal et d'un siège épiscopal. Cette hypothèse ouvre de nouvelles perspectives sur le contexte de l'élection de Théodard à l'évêché de Tongres-Maastricht, ainsi que sur la transition entre Remacle et Théodard.

Remacle, un destin similaire à Chrodoberth de Paris ?

Comme mentionné précédemment, les travaux de Clemens Bayer réhabilitèrent Remacle en tant qu'évêque de Tongres-Maastricht, situé chronologiquement entre Amand et Théodard⁽⁹³⁾. Alain Dierkens propose de fixer le début de l'épiscopat d'Amand à la fin de l'année 648 ou au début de l'année 649⁽⁹⁴⁾. Amand, qui entretenait des liens étroits avec la famille des Pippinides, dut probablement son élection au maire du palais Grimoald⁽⁹⁵⁾. Cependant, son mandat épiscopal fut bref : après trois ans de règne, selon la vie de saint Amand, il renonça à sa charge à la fin de l'année 651 ou au début de l'année 652, en raison de tensions avec le clergé local⁽⁹⁶⁾.

Vers 652, alors qu'il fallait pourvoir au remplacement d'Amand, Grimoald jouit d'une position de pouvoir considérable en Austrasie. Depuis l'élimination

le père de Lambert aurait confié son fils à l'évêque Théodard, alors en charge de son diocèse. Ce dernier l'intégra à la cour mérovingienne pour lui enseigner les dogmes chrétiens ainsi que les disciplines monastiques : *Divine dispensatione providente, protinus pater eius commendavit eum ad iam dicto antestite, divinis dogmatibus et monasticis disciplinis in aula regia erudiendum* (*Vita Landiberti*, éd. Br. KRUSCH, *op. cit.*, p. 355-356). Il était en effet fréquent que les enfants d'aristocrates soient confiés par leurs parents à la cour royale mérovingienne pour y recevoir une instruction et établir des relations avec les différentes familles aristocratiques. Ces enfants, accueillis dans l'*aula* mérovingienne, étaient appelés *nutriti* (« nourris »). Pour plus d'informations sur l'éducation aristocratique et sa place dans l'hagiographie mérovingienne, voir Martin HEINZELMANN, « *Studia Sanctorum*. Éducation, milieu d'instruction et valeurs éducatives dans l'hagiographie en Gaule jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne », dans Michel SOT, éd., *Haut Moyen Âge. Culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, La Garenne-Colombes, Éditions européennes Érasme, 1990, p. 105-138, surtout p. 117-123.

(93) Cl. BAYER, « Remaclus », *op. cit.*, p. 495-496.

(94) A. DIERKENS, « Notes biographiques », *op. cit.*, p. 71-77.

(95) M. WERNER, *Der Lütticher Raum*, *op. cit.*, p. 234-236.

(96) A. DIERKENS, « Notes biographiques », *op. cit.*, p. 75-77. G. WYMMERSCH, *Évangélisation*, *op. cit.*, p. 341-345.

d'Otto vers 643, il exerça une influence prépondérante en tant que second de Sigebert III. Or, à suivre Clemens Bayer, Remacle fut choisi comme nouvel évêque par Sigebert III, sur recommandation de Grimoald. Ancien abbé de Solignac et protégé de Grimoald, Remacle s'était vu confier la mission de fonder un double monastère dans les Ardennes, qui devint l'abbaye de Stavelot-Malmedy⁽⁹⁷⁾. En ce sens, Remacle apparut comme le candidat idéal. Implanté dans la région depuis environ quatre ans⁽⁹⁸⁾, il détenait probablement déjà le titre d'abbé-évêque, comme en témoigne la mention d'*episcopus* dans un diplôme daté de l'an 650⁽⁹⁹⁾.

Dans la mesure où Théodard est attesté comme évêque de la cité en 670, on tient un *terminus ad quem* pour l'épiscopat de Remacle. Cependant, le contexte politique permet possiblement de reculer un peu cette limite. En effet, la première vie de Remacle, rédigée au début du IX^e siècle, attribue son retrait à un désir spirituel : celui de s'écarter des hommes pour se retrouver seul avec Dieu⁽¹⁰⁰⁾. De manière similaire, la première vie de Théodard évoque le souhait de Remacle de se retirer des affaires séculières pour embrasser une vie plus solitaire⁽¹⁰¹⁾. Selon ces récits, son départ du siège aurait été motivé par des aspirations purement spirituelles. Toutefois, il ne s'agirait pas d'un érémitisme strict, mais plutôt d'un retrait vers une vie communautaire plus isolée au sein de Stavelot-Malmedy, dont il resta abbé.

Ce modèle de l'« évêque malgré lui », qui aspire à se retirer du monde pour renouer avec la solitude spirituelle, est un *topos* hagiographique fréquent⁽¹⁰²⁾. Ce *topos* soulève des doutes quant aux véritables circonstances du départ de Remacle. Il est légitime de s'interroger sur les raisons profondes qui l'auraient poussé à abandonner un poste d'évêque, associé à un pouvoir politique considérable, pour une fonction d'abbé, plus éloignée des centres de décision. Le contexte particulier dans lequel Remacle quitta la scène politique mérite une analyse approfondie. Durant la période mérovingienne, les sièges

(97) N. SCHROEDER, *Les hommes et la terre*, op. cit., p. 17-37. Sur la fondation de Solignac, cf. Cl. BAYER, « Remaclus », op. cit. ; Alain DIERKENS, « Jalons pour une histoire des relations entre les abbayes de Stavelot et de Solignac, du VII^e aux XIII^e siècles », dans Claude ANDRAULT-SCHMITT, Stéphane LAFAYE & Jean-Loup LEMAITRE, éd., *L'abbaye de Solignac. Mémoires plurielles d'une très ancienne fondation, VII^e-XVIII^e siècle. Actes du colloque, Solignac 20-22 septembre 2018*, Limoges, PULIM, 2022, p. 57-67.

(98) En effet, l'abbaye a été fondée vers 648 comme l'atteste le diplôme de Sigebert III notifiant la fondation de l'édifice ; éd. Th. KÖLZER, op. cit., n° 84, p. 213-215.

(99) (...) *Patri Rimagilo episcopo* (...) (éd. I. HEIDRICH, op. cit., n° 1, p. 5).

(100) *Post non multum vero temporis impetravit a rege tandem, quatinus reliquens successorem post se in sede pontificali, ut diu desiderabat, hunc heremi locum adiret et ibi ab hominibus remotus soli Deo vacaret (Vita Remacii episcopi et abbatis*, éd. Br. KRUSCH, op. cit., p. 107).

(101) *Inclitus Sigibertus, rex orthodoxus, patre Dagoberto, regni Austri Francorum in fascibus tenebat palatium ; sanctus quoque Remachus confessor Domini Christi pretiosus ovilis Christi sollerter per idem tempus administrabat pontificatum, cum omnipotens aeternaque Dei patris sapientia cum Sancti Spiritus societate eundem beatum virum a curis secularium rerum sequestrare voluit, et singularem, quod ei semper in voto fuit, dignum duxit singulariter habitare (Vita Theodardi*, éd. J. DEMARTEAU, op. cit., p. 37).

(102) Anne WAGNER, éd., *Les saints et l'histoire. Sources hagiographiques du haut Moyen Âge*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2004, p. 18 ; Anne-Marie HELVETIUS, « Le récit de vengeance des saints dans l'hagiographie franque (VI^e-IX^e siècle) », dans Dominique BARTHELEMY, François BOUGARD & Régine LE JAN, éd., *La vengeance, 400-1200*, Rome, École française de Rome, 2006, p. 421-450.

épiscopaux furent l'enjeu de rivalités féroces et dangereuses⁽¹⁰³⁾, exacerbées par les guerres civiles⁽¹⁰⁴⁾. Ces circonstances pourraient avoir contribué à précipiter le retrait de Remacle. Ces éléments invitent donc à reconsidérer les raisons invoquées par l'hagiographie. Si les aspirations spirituelles ont pu jouer un rôle dans le départ de Remacle, le contexte politique et les risques associés à sa position ne peuvent être écartés comme des facteurs déterminants.

La comparaison entre le cas de Remacle et celui de Chrodobert, tel que défendu par Yitzhak Hen, semble pertinente⁽¹⁰⁵⁾. Les deux situations présentent en effet d'étonnantes similitudes. Remacle accéda à l'épiscopat dans un contexte marqué par la toute-puissance de Grimoald, entre 652 et 662, désigné par le palais royal mérovingien pour succéder à Amand. Cependant, vers 662, à la suite de l'assassinat de Childebert « l'Adopté » et de Grimoald, Remacle perçut sans doute le changement de conjoncture politique. Tout comme Chrodobert, qui quitta son siège épiscopal de Paris pour se réfugier en Austrasie, probablement par crainte de représailles, Remacle choisit d'abandonner son évêché afin de se prémunir contre d'éventuelles sanctions. Cependant, à la différence de Chrodobert, qui obtint un siège épiscopal alternatif, celui de Tours, Remacle se retira dans l'abbaye de Stavelot-Malmedy, dont il fut l'abbé avant son élection. Ce retrait constitua une voie de sortie « honorable » permettant à Remacle de quitter son siège épiscopal sans subir de déposition officielle ni des conséquences potentiellement plus graves⁽¹⁰⁶⁾. Il renonça ainsi à sa position d'évêque pour endosser pleinement son rôle d'abbé, un choix qui pourrait refléter non seulement des aspirations spirituelles mais aussi une nécessité politique.

Inspiré par Y. Hen, on ne peut s'empêcher de lier ce départ au contexte de l'échec du coup d'État de Grimoald en 662. On ne peut d'ailleurs exclure que Remacle ait été déposé par Childéric II, une déposition qui aurait été par la suite maquillée en une « renonciation volontaire » de Remacle. Si nous ne pouvons l'affirmer avec certitude, la concomitance entre la chute de Grimoald et de Childebert « l'Adopté », et la renonciation de Remacle plaide en faveur de cette hypothèse, qui se trouve encore confortée par le rappel des représailles dont Stavelot et Nivelles firent les frais⁽¹⁰⁷⁾.

(103) Pour rappel, entre 580 et 754, Paul Fouracre a relevé près de dix-huit évêques assassinés en Gaule, le plus souvent en lien avec la haute politique. P. FOURACRE, « Why Were so », *op. cit.*, p. 13-35.

(104) Lorsque le pouvoir royal est faible ou qu'une crise politique éclate, la compétition pour l'épiscopat devient particulièrement intense. À l'inverse, lorsque le pouvoir du roi est fort – ce qui ne fut pas le cas au milieu du VII^e siècle après le coup d'État de Grimoald – cette compétition s'atténue, en raison de la stabilité apportée par la monarchie. Ch. MÉRIAUX, « La compétition pour l'épiscopat », *op. cit.*, p. 62.

(105) Y. HEN, « Changing Places », *op. cit.*, p. 225-243.

(106) Si nous admettons qu'en tant qu'évêque de Rome, le pape est soumis aux mêmes règles canoniques que les évêques, alors plusieurs cas de renonciations pontificales peuvent être considérés comme comparables, voir Valerio GIGLIOTTI, « La chute du pape : entre renonciation et déposition. Quelques réflexions sur les sources du droit canonique médiéval », dans Cyril DOUNOT, Nicolas WAREMBOURG & Boris BERNABÉ, eds, *La déposition du pape hérétique : lieux théologiques, modèles canoniques, enjeux constitutionnels*, Paris, Mare & Martin, 2019, p. 59-60.

(107) Cf. *supra* p. 733-734.

Théodard successeur de Remacle après 662

Selon l'hagiographie, Théodard aurait été appelé à l'épiscopat sur les recommandations insistantes de Remacle⁽¹⁰⁸⁾. Cependant, compte tenu du contexte politique et de la probable « fuite » de Remacle, cette version paraît peu plausible. Après le départ de Remacle, vraisemblablement aux alentours de 662, il revient à Childéric II et à son entourage de désigner un nouvel évêque⁽¹⁰⁹⁾. Dans ce contexte, l'élection de Théodard s'éclaire sous un jour neuf. Il est crédible que le palais ait souhaité placer un fidèle à la tête de ce territoire ecclésiastique précédemment administré par deux proches des Pippinides, Amand et Remacle. Ainsi, le pouvoir à Maastricht passa des Pippinides au camp des Wulfoald-Gunduins, par l'intermédiaire de Théodard. Enfin, il est notable que ce dernier fut assassiné entre l'an 670 et 675. Peut-on supposer, à l'instar de Remacle et de Chrodobert, qu'il paya le prix de ses relations avec le lignage des Wulfoald-Gunduins à un moment où les Pippinides regagnèrent progressivement du terrain ? Contrairement à Chrodobert, qui trouva refuge à Tours, ou à Remacle, qui se retira dans son abbaye de Stavelot-Malmedy, Théodard ne semble pas avoir eu l'opportunité de fuir. Cet assassinat s'inscrit une nouvelle fois dans cette conjoncture particulièrement instable, où les alliances politiques et les rivalités aristocratiques façonnaient périlleusement le destin de ces acteurs religieux et politiques.

En conclusion

Relégué par les historiens liégeois dans l'ombre de son saint successeur Lambert, Théodard a longtemps été présenté comme un maillon dans la succession épiscopale d'Amand ou de Remacle et comme le père spirituel du patron du diocèse de Liège. Cependant, le sort réservé aux proches des Pippinides au lendemain de leur tentative avortée de coup d'État ouvre des perspectives nouvelles pour une révision de la liste épiscopale de Tongres-Maastricht, un diocèse avec lequel cette puissante famille entretenait des liens étroits. À travers une analyse onomastique et une étude approfondie du contexte historique, nous avons proposé une relecture de l'identité et du rôle de Théodard. Celui-ci semble appartenir à un groupe familial, les « Théodards », incluant le duc *Theotharius*, son fils *Theodardus* et l'évêque Théodard. Tous les trois paraissent entretenir des liens étroits avec le nouveau pouvoir en place, incarné par les Wulfoald-Gunduins, avec pour centre névralgique, l'abbaye de Wissembourg. La chute de Grimoald vers 662 marque un tournant. À l'instar de Chrodobert de Paris, bien étudié par Yitzhak Hen, Remacle, victime des représailles orchestrées par les alliés de Childéric II, pourrait avoir été

(108) *Sanctus Theodardus, in cujus memoria et veneratione haec adorsi sumus, ut pote a bono paedagogo discipulus amicis amabilites monitis informatus, vix pectionis ejus obtentu impetrante, a rege et omnibus primoribus in episcopio subrogature et quem diu optavit ejus flagitatio, effectum obtinuit (Vita Theodardi, éd. J. DEMARTEAU, op. cit., p. 38).* Par les termes *bono paedagogo*, l'hagiographe sous-entend un enseignement par Remacle.

(109) C'est notamment ce qu'indique la première vie de saint Théodard. Théodard a été nommé par le roi et par les grands du royaume : (...) *a rege et omnibus primoribus in episcopio subrogatur (ibid.)*.

contraint de renoncer son siège. Ce départ permit l'arrivée d'un nouveau candidat pour l'évêché, un proche du nouveau pouvoir dominant : Théodard. Sa nomination illustre un transfert d'influence significatif dans la région, marquant le basculement du pouvoir des Pippinides vers le clan des Wulfoald-Gunduins. Plus largement, cet épisode reflète une période de transition et de recomposition des rapports de force en Austrasie mérovingienne, dans le contexte troublé de l'échec du coup d'état de Grimoald en 662.

RÉSUMÉ

Victor VANDENBULKE, *L'élection épiscopale de Théodard sur le siège de Tongres-Maastricht (ca 662) : une conséquence de l'échec de Grimoald 1^{er}?*

Discrète figure de la liste épiscopale de Tongres-Maastricht, aux mérites longtemps réduits, dans l'historiographie, à l'éducation de son successeur, le fameux saint Lambert, Théodard doit être envisagé pour lui-même et restitué dans le contexte politique de son temps. Par une relecture critique du dossier diplomatique et narratif, dénonçant les *topoi* hagiographiques et forte de considérations onomastiques, cette étude interroge le contexte de l'élection de Théodard et sa place dans la succession Amand-Remacle-Théodard. Plutôt qu'une simple continuité, l'élection de celui qui n'est mentionné en tant qu'évêque de Tongres-Maastricht que dans un diplôme de Childéric II daté du 6 septembre 670 reflète probablement l'instabilité politique ouverte par l'échec du coup d'État de Grimoald 1^{er} (662) et suggère une recomposition discrète mais décisive du pouvoir local, entre Pippinides et Wulfoald-Gunduins.

Théodard – Remacle – Tongres-Maastricht – royaume mérovingien d'Austrasie – Pippinides – Wulfoald-Gunduins – coup d'État de Grimoald 1^{er}.

SAMENVATING

Victor VANDENBULKE, *De bisschoppelijke verkiezing van Theodardus op de zetel van Tongeren-Maastricht (ca. 662): een gevolg van het falen van Grimoald I?*

Theodardus wordt bekeken als een discrete figuur in de bisschoppenlijst van Tongeren-Maastricht, wiens verdiensten in de historiografie lange tijd werden herleid tot de opvoeding van zijn opvolger, de beroemde Sint Lambertus. Hij verdient echter op zichzelf te worden beschouwd en herbekeken in de politieke context van zijn tijd. Via een kritische herlezing van het diplomatisch en verhalend dossier, met het ontmaskeren van hagiografische *topoi* en steunend op onomastische overwegingen, onderzoekt deze studie de context van Theodards verkiezing en zijn plaats in de successie Amandus-Remaclus-Theodardus. De verkiezing van deze man die slechts als bisschop van Tongeren-Maastricht voorkomt in een oorkonde van Childerik II gedateerd op 6 september 670, weerspiegelt waarschijnlijk eerder dan een simpele continuïteit de politieke instabiliteit die ontstond door het mislukken van de staatsgreep van Grimoald I (662) en suggereert een discrete maar beslissende herstructurering van de lokale macht, tussen de Pippiniden en de groep Wulfoald-Gunduin.

Theodard – Remacle – Tongeren-Maastricht – Merovingisch rijk van Austrasië – Pippiniden – Wulfoald-Gunduin – staatsgreep van Grimoald I.

ABSTRACT

Victor VANDENBULKE, *The Episcopal Election of Theodard to the See of Tongres-Maastricht (ca. 662): a Consequence of the Failure of Grimoald I?*

Depicted as a discreet figure in the episcopal list of Tongres-Maastricht, whose merits long remained reduced in historiography to the education of his successor, the famous Saint Lambert, Theodard must be considered in his own right and restored within the political context of his time. Through a critical rereading of the diplomatic and narrative dossier, denouncing hagiographic *topoi* and relying on onomastic considerations, this study examines the context of Theodard's election and his place in the Amand-Remacle-Theodard succession. Rather than a mere continuity, the election of the man who is mentioned as bishop of Tongres-Maastricht only in a diploma of Childeric II dated 6 September 670 probably reflects the political instability opened by the failure of Grimoald I's coup d'état (662) and suggests a discreet yet decisive recomposition of local power, between the Pippinids and the Wulfoald-Gunduin group.

Theodard – Remacle – Tongres-Maastricht – Merovingian kingdom of Austrasia – Pippinids – Wulfoald-Gunduin – Coup d'état of Grimoald I.

**RÉDACTION: 4, boulevard de l'Empereur,
1000 Bruxelles.**
**Prière d'adresser à la Rédaction les manuscrits
et les ouvrages pour compte rendu.**

**REDACTIE: 4, Keizerslaan,
1000 Brussel.**
**Gelieve teksten en boeken ter recensie
aan de Redactie te zenden.**

DIRECTION ET COMITÉ DE RÉDACTION - DIRECTIE EN REDACTIECOMITÉ

DIRECTION - DIRECTIE

Directeur: Alexis WILKIN [alexis.wilkin@ulb.be]

Conseillers/Adviseurs: Michèle GALAND [Michele.Galand@ulb.be], Guy VANTHEMSCHE [guy.vanthemsche@vub.be]

Trésorier / Penningmeester: David GUILARDIAN [David.Guilardian@ulb.be]

Secrétaire général / Secretaris-generaal: Denis Morsa [denis.morsa@gmail.com]

Webmaster: Sébastien DE VALERIOLA [sebastien.de.valeriola@ulb.be]

COMITÉ DE RÉDACTION - REDACTIECOMITÉ:

Antiquité - Oudheid

Didier VIVIERS [dviviers@ulb.be] (Monde grec - Griekse wereld)

Françoise VAN HAEPEREN [francoise.vanhaeperen@uclouvain.be] (Monde romain - Romeinse wereld)

Koen VERBOVEN [Koen.Verboven@ugent.be] (Monde romain - Romeinse wereld)

Secrétaire - Secretaris: Jean VANDEN BROECK-PARANT [jean.vanden.broeck-parant@ulb.be]

Histoire - Geschiedenis

Alain DIERKENS [Alain.Dierkens@ulb.be] (Moyen Âge - Middeleeuwen)

René VERMEIR [Rene.Vermeir@UGent.be] (Temps modernes - Nieuwe Tijd)

Jeffrey TYSENS [Jeffrey.Tyssens@vub.be] (Époque contemporaine - Hedendaagse periode)

Secrétaire / Secretaris: Christoph DE SPIEGELEER [Christoph.DeSpiegeleer@liberas.eu]

Secrétaire / Secretaris: Nicolas SCHROEDER [Nicolas.Schroeder@ulb.be]

Bibliographie de l'Histoire de Belgique - Bibliografie van de Geschiedenis van België

Luc FRANÇOIS [Luc.Francois@UGent.be]

Sofie ONGHENA [Sofie.Ongheana@arch.be]

Langues et littératures modernes - Moderne taal- en letterkunde

Sabrina PARENT [Sabrina.Parent@ulb.be] (Langues et littératures romanes - Romaanse taal- en letterkunde)

Wim VANDENBUSSCHE [Wim.Vandenbussche@vub.be] (Langues et littératures germaniques - Germaanse taal- en letterkunde.)

**Prière d'adresser les demandes d'abonnements,
les commandes diverses, etc.,**

Revue Belge de Philologie et d'Histoire

KBR - Bibliothèque Royale

4, boulevard de l'Empereur, B-1000 Bruxelles.

rbph@belgacom.net

**Tous les paiements doivent être faits au compte
bancaire 000-0131507-72**

(IBAN BE38 0000 1315 0772 - BIC BPOTBEB1)

**de la Revue Belge de Philologie et d'Histoire,
B-1050 Bruxelles.**

Informations pratiques: <http://www.rbph-btfg.be>

Chaque article est signé. L'auteur est responsable des idées qu'il émet. La *Revue* n'accepte qu'une seule réplique à un article ou à un compte rendu. L'auteur de celui-ci aura la faculté de la faire suivre de ses observations. Après quoi, le débat sera tenu pour clos.

**Voor abonnements en andere bestellingen,
zich wenden tot**

Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis

KBR - Koninklijke Bibliotheek

4, Keizerslaan, B-1000 Brussel.

rbph@belgacom.net

**Alle betalingen dienen te gebeuren
op bankrekeningnummer 000-0131507-72
(IBAN BE38 0000 1315 0772 - BIC BPOTBEB1)**

**van het Belgisch Tijdschrift voor Filologie en
Geschiedenis, B-1050 Brussel.**

Praktische informatie: <http://www.rbph-btfg.be>

Elke bijdrage vermeldt de naam van de auteur. Deze alleen is voor de in zijn studie uiteengezette opvattingen en verdedigde zienswijzen verantwoordelijk. Het *Tijdschrift* aanvaardt slechts één replek op een artikel of een recensie. De schrijver ervan mag op de ingezonden replek antwoorden. Van verdere polemieken wordt beslist afgezien.

IMPRIMERIE GROENINGHE DRUKKERIJ, KORTRIJK

ISSN 0035-0818

Éditeur responsable et directeur de la publication

Alexis WILKIN, 69, rue de l'Espérance, 4000 Liège

HISTOIRE – GESCHIEDENIS

Articles - Artikelen

Sébastien DE VALERIOLA, Nicolas RUFFINI-RONZANI, Anthony PEETERS & Nicolas PERREAUX, <i>Explorer ou prouver ? Trois réflexions sur le rôle des outils de visualisation en sciences humaines</i>	695
Victor VANDENBULKE, <i>L'élection épiscopale de Théodard sur le siège de Tongres-Maastricht (ca 662) : une conséquence de l'échec de Grimoald I^{er} ?</i>	731
Sophia MENACHE, <i>Papal Manipulation at the Service of the Holy War: The Apostolic Approach to the Muslims</i>	753
Jonathan DUMONT, <i>Le héros dynastique comme éloge de la force à la Renaissance</i>	781
Marc RONVAUX, <i>Le langage du droit dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège. Pistes pour une linguistique diachronique</i>	801
Georges RAEPSAET, <i>Les Œuvres de Fontenelle gravées par Bernard Picart (1728). III. L'Histoire des Oracles</i>	839
Emery KALEMA, <i>Les étudiants « africains » à l'Université libre de Bruxelles dans les années 1950</i>	851

Varia

Jean-Marie SANSTERRE, <i>Être Pie et non plus Énée : le discours de la conscience dans une bulle du pape Pie II (Enea Silvio Piccolomini)</i>	909
Gilbert TOURNOY, <i>The University of Douai, Juan de Valencia and the Beginning of Portrait Art in alba amicorum</i>	919
Anne MORELLI, <i>Propagande et cours de langue : les intrigues politiques autour du cours d'italien à l'ULB, de 1920 à 1950</i>	929

Comptes rendus & Chronique – Besprekingen & Kroniek	935
--	-----

Table des matières du t. 102 (2024) – Inhoudstafel van dl. 102 (2024)	939
--	-----